



SNUipp - FSU

Unitaires 10

ZAPPING AU MEN...

Une habitude ou un TOC ?

Faut-il rappeler que ni les enfants, ni les parents, ni les enseignants, ne sont les acteurs de « réformes stories » sur lesquelles on zapperait simplement par désolation, insatisfaction, ou tout simplement pour montrer qu'on existe. C'est pourtant bien l'image que renvoient les ministres qui se succèdent. Le dernier arrivé rue de Grenelle n'est certainement pas en reste en zappant justement sur la réforme des rythmes scolaires. 116 écoles de notre département vont ainsi revenir à la semaine des quatre jours selon les informations de la presse locale publiées le 17 juillet 2017.

É
D
I
T
O

« Changer de chaîne » pour trouver mieux serait une bonne chose. Mais l'offre du « Bouquet MEN » semble assez peu diversifiée. Elle contraint les ministres de passage « au salon » à se contenter de l'existant ou des soit disant « bons vieux films » dont certains semblent préférés davantage par la nostalgie qu'ils réveillent que par leur objective qualité.

Mais cette manie resterait supportable si l'Education n'était pas un spectacle vivant dont, d'ailleurs, les acteurs finissent par perdre pied sous la pression des changements incessants, faute de temps peut être. Mais du temps pourquoi faire ? Pour s'adapter, se former, travailler en équipe, réfléchir, préparer des projets, évaluer, remédier, organiser des sorties, dialoguer avec les parents, les partenaires... Ce temps qui nous manque si souvent tant notre métier a changé. Il est toujours plus complexe. C'est pour cela qu'il faut d'urgence libérer du temps pour reconnaître enfin toutes les nouvelles missions qui se sont accumulées. L'allègement des obligations de service des enseignants est donc nécessaire.

Dans l'enquête « Rythmes scolaires » du SNUipp-FSU qui a recueilli près de 30 000 réponses en trois semaines, les enseignants font savoir à nouveau que les conditions de travail se sont détériorées. Le constat est sans appel, ils-elles sont moins payé-es, moins formé-es et ils-elles travaillent plus que leurs homologues européens. La revendication de baisse du temps de travail est légitime et doit être entendue.

C'est tout le sens que veut donner la campagne lancée par le SNUipp-FSU à cette rentrée en continuant de réclamer la suppression des APC.

Alors monsieur le ministre, un coup de zapette sur le dialogue social !

Fabrice LAMQUIN

Numéro 130
SEPTEMBRE
2017

Contact
3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes
03-25-73-70-07
snu10@snuipp

Dispensé de timbrage TROYES PPDC
CPPAP
1219 S 07094
ISSN
2263 - 679X
Imprimeur & éditeur
SNUipp de l'Aube
3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes
Directeur de publication
Jean-Denis Brunette
10 numéros par an
Prix unitaire de 0,70 €



Déposé le 6 septembre 2017



SOMMAIRE

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE !



Edito	P1
Qui sommes-nous ?	P2
Action syndicale en brèves	P3
Stage de formation syndicale	P4
Les élus rendent compte	P5-6
Contractuels: aux secours !	P7
Trompe l'œil	P8
Welcome M le DASEN	

Encart bulletin d'adhésion



Fédération Syndicale Unitaire

QUI SOMMES NOUS ?

La section départementale du SNUipp-FSU, c'est avant tout une équipe d'enseignant(e)s, directeur(trices), remplaçant(e)s qui partage son temps entre la vie de l'école et l'action syndicale. Nous puisons notre énergie dans la volonté d'agir pour une école plus juste, plus respectueuse des élèves, des enseignants et de tous les acteurs qui la font fonctionner aujourd'hui. Qui d'autres que les enseignants sont à même de penser l'école ? C'est pourquoi notre action se construit aussi avec vous, votre soutien et votre coopération. Comment ? En participant massivement aux réunions, stages et manifestations que nous organisons et pourquoi pas en rejoignant notre équipe. C'est pour nous la garantie de mener une réflexion la plus large possible sur les défis que nous devons relever. Nous, l'Ecole, notre métier en ont besoin ! Il est temps de reprendre la main sur notre métier et de changer l'Ecole !

Michèle ANDRIEU Maître spécialisée CMPP TROYES	Elue Hors Classe titulaire Commission Administrative Paritaire Départementale
Ludivine AUBRY Adjointe élem les Noés Près Troyes	Membre du bureau du SNUipp-FSU 10 Permanence le jeudi
Jean-Denis BRUNETTE Adjoint élem J. Jaurès La Chapelle St Luc	Élu suppléant Commission Administrative Paritaire Départementale Représentant suppléant Commission de Réforme et Commission Départementale Action Sociale
Gaëlle CHABLE ULIS G. Guingouin Ste Savine	Trésorière Elue titulaire Commission Administrative Paritaire Départementale Représentante suppléante Comité Technique Spécial Départemental et Conseil Départemental de l'Education Nationale Permanence le jeudi et le vendredi
Isabelle DESIMPEL Directrice élem J. Moulin La Chapelle St Luc	Élue titulaire Commission Administrative Paritaire Départementale Représentante suppléante Comité Technique Spécial Départemental Représentante suppléante Comité Technique Académique
Ana Maria FABIANO Directrice mat république Saint André les Vergers	Membre du bureau du SNUipp-FSU 10 Elue suppléante Commission Administrative Paritaire Départementale Permanence le mardi
Fabrice LAMQUIN ZIL élem Tauxelles Troyes	Co secrétaire départemental du SNUipp-FSU Élu titulaire Commission Administrative Paritaire Départementale Secrétaire au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail départemental Représentant titulaire Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail académique Représentant titulaire à la Commission de Réforme Permanence le lundi, mardi et mercredi matin.
Xavier RANCE Adjoint mat J. Moulin La Chapelle St Luc	Représentant suppléant Comité Technique Spécial Départemental et Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail départemental Permanence lundi après-midi
Christian ROUSSEAU Directeur mat J. Moulin La Chapelle St Luc	Membre du bureau du SNUipp-FSU 10 Permanence 3 mercredis sur 4
Nathalie ROUQUET Directrice mat Creney	Représentante titulaire Comité Technique Spécial Départemental et Conseil Départemental de l'Education Nationale
Nathalie SCHUK Adjointe mat S. Weil La Chapelle St Luc	Co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU 10 Élue Hors Classe suppléante Commission Administrative Paritaire Départementale Représentante titulaire CDAS et CAAS Représentante titulaire Conseil Départemental de l'Education Nationale Représentante suppléante Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail départemental Permanence vendredi et mercredi matin
Céline SOLER Directrice mat Ervy le Chatel	Élue suppléante Commission Administrative Paritaire Départementale Permanence le lundi
Clotilde POIROT PEGC Collège Euréka Pont Ste Marie	Représentante titulaire Comité Technique Spécial Départemental

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00

03 25 73 70 07 snu10@snuipp.fr <http://10.snuipp.fr>



APC ET ORS, ON CONTINUE !

On poursuit et on amplifie l'action

Utiliser différemment le temps des APC est un premier pas vers la reconnaissance de notre temps réel de travail. Ensemble revendiquons ce droit ! Le SNUipp-FSU publie un 4 pages (<http://findesapc.snuipp.fr/outils/le-4-pages-apc-du-snuipp-fsu-18>) pour faire le point sur ce dossier et tracer des perspectives d'action dès maintenant.

Rappelons à ce propos:

Que la fiche d'organisation des APC dans l'école n'est pas à renvoyer de façon nominative.

Que le tableau de service est gardé par chaque enseignant qui le renseigne au fur et à mesure, et présenté à l'IEN sur sa demande lors d'une visite.



UNIVERSITE D'AUTOMNE DU SNUipp-FSU

Si vous souhaitez participer à cette 17ème édition qui souligne l'intérêt que porte notre syndicat aux travaux des chercheurs, n'oubliez pas d'en informer notre DASEN **au plus tard le 20 septembre 2017**. Modalités et inscriptions sur <http://snuipp.fr>



RETOUR DU JOUR DE CARENCE ?

UNE MESURE INJUSTE ET INEFFICACE, LA FSU DIT NON !

La FSU demande au gouvernement de revenir sur sa décision de rétablir la journée de carence pour les fonctionnaires;

Lire le communiqué sur: <http://www.snuipp.fr/Retour-du-jour-de-carence-Une>

DÉCHARGE PEMF

La circulaire du 18/10/16 définissant les missions des maîtres formateurs a entériné le passage à un tiers de décharge d'enseignement à compter de la rentrée 2016. Si le SNUipp-FSU avait alors déploré que, compte tenu de sa date de parution, cette circulaire n'ait pas pu être appliquée partout dès l'année scolaire dernière, il a exigé dans toutes les instances, que cette modification soit prise en compte à la rentrée 2017. Le SNUipp-FSU continue par ailleurs de porter l'exigence d'un recrutement massif de PEMF, le recours aux maîtres d'accueil ne pouvant être une réponse satisfaisante à la forte augmentation du nombre de stagiaires.

Malgré les nouveaux titulaires du CAFIPEFM notre départements ne compte que 20 PEMF actifs pour suivre les stagiaires.

« MATERNELLE, L'ÉCOLE PREMIÈRE » : une publication à partager !

[FENÊTRES]
SUR COURS



Le SNUipp-FSU a publié un numéro spécial "maternelle". Viviane Bouysse y parle des nouveaux programmes. Le travail de Véronique Boiron sur l'apprentissage du langage y est synthétisé. Claire Margolinas traite de la construction du nombre. D'autres chercheurs comme Olivier Burger, Edwige Chiroutier et Serge Thomazet font aussi part de leurs travaux sur le devenir élève, la relation aux parents, l'école inclusive et la construction d'une pensée critique. Ce numéro, très riche en apports de chercheurs relate également des expériences en classe à travers des reportages, fait le point sur l'état de cette « école première », et exprime les leviers que le SNUipp-FSU estime importants d'actionner pour renforcer la réussite de tous les élèves.

Cette publication est disponible en version numérique à <http://www.snuipp.fr/Maternelle-l-ecole-premiere>, ou en version papier en contactant le SNUipp-FSU de votre département.

RENTÉE SOCIALE :

PRÉSERVER NOTRE MODÈLE SOCIAL

La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite... Et les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant ainsi à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique...

Elle appelle à participer aux mobilisations engagées le 12 septembre prochain et dépose pour cela un préavis de grève

MARDI 12 SEPTEMBRE A 14 H00

RASSEMBLEMENT PLACE JEAN JAURES A TROYES

La rentrée scolaire ne se présente pas non plus sous de meilleurs auspices : entre le devenir des personnes en contrats aidés, un discours rétrograde du Ministre sur l'éducation, des décisions précipitées qui s'appliquent par redéploiement, et risquent d'accentuer les inégalités sur le territoire... Pour les agents de la Fonction publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice, prévision de 120 000 suppressions d'emplois, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'État et du dialogue social - baisse des dotations aux collectivités locales. C'est pourquoi **la FSU propose à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires la construction d'une journée d'action au mois d'octobre, la plus unitaire possible**, afin d'exprimer le désaccord des agents avec ces mesures, en exiger la réorientation et porter les revendications pour les personnels.

STAGE DE FORMATION SYNDICAL

Le JEUDI 12 OCTOBRE 2017

9H30 à 12H00 - 13H30 à 16H00

A L'ESPE DE TROYES

« ACTION SOCIALE ET SANTE AU TRAVAIL »

Deux enjeux syndicaux

L'Action sociale dans l'Education Nationale : quelles prestations ? Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

L'information des personnels est essentielle pour faire vivre le droit à l'action sociale et permettre au plus grand nombre de bénéficier des prestations afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des agents et de leurs famille.

La santé au travail : comment faire valoir ses problèmes de santé : aménagement du poste, temps partiel, distance, niveau d'enseignement....

Avec l'intervention de Alain VIBERT GUIGUE du Languedoc Roussillon et de Béatrice GOUTTEGATAT du Tarn De l'équipe nationale du SNUipp-FSU

PARTICIPER A UN STAGE EST UN DROIT

Comment participer ?

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article545>

Informez le DASEN sous couvert de votre IEN de votre participation par courrier 1 mois avant la date du stage, soit avant le

12 SEPTEMBRE 2017

*Informez le SNUipp-FSU Aube dans les plus brefs délais en utilisant le bulletin ci après mais **de préférence en utilisant notre formulaire en ligne***



Qui peut participer ?

Tout enseignant qui est intéressé par un stage de formation syndicale, syndiqué ou non syndiqué, qu'il travaille en maternelle, à l'école élémentaire, dans un Rased, ou comme remplaçant.

Est-ce que je serai remplacé(e) ?

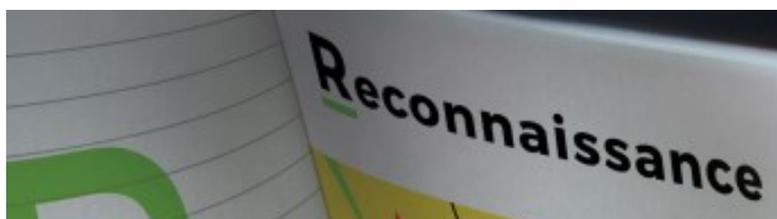
Soyons francs, compte-tenu des difficultés de remplacement, il y a un risque pour que vous ne soyez pas remplacé(e). Informer dans ce cas votre IEN qu'une organisation interne à votre école peut cependant être trouvée. **L'absence de remplaçant ne peut vous empêcher, à elle seule, d'assister à la journée de stage.**

Est-ce que je serai rémunéré(e) ?

Assister à une journée de réflexion pédagogique organisée par un syndicat est un droit. Vous serez rémunéré(e) comme pour une journée de travail.

Est-ce que cela m'engage à quelque chose ?

Nous espérons que vous participerez à une journée riche en débats, en informations, en idées... **Mais venir à cette journée ne vous engage à rien d'autre.**



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



**INFORMEZ LE DASEN EN RENVOYANT LE
COURRIER CI-DESSOUS**

sous couvert de votre IEN
avant le 12 septembre 2017

Nom, prénom A

le.....

Fonction et poste

École

à Monsieur le directeur académique de l'Aube

S/C de M l' IEN de.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 2016 pour participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera à l'ESPE de Troyes.

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp Aube sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale. Signature

INFORMEZ LE SNUipp-FSU AUBE

Nom :

Prénom :

Ecole :

Circonscription IEN :

Mail :

Téléphone :

Je souhaite participer au stage :

Action sociale et santé au travail.

Le jeudi 12 octobre 2017

Je prendrai le repas à l'ESPE Oui Non

A RENVOYER au SNUipp-FSU AUBE



Renseigner de préférence notre formulaire en ligne sur

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article545>

CAPD MOUVEMENT

28 JUIN 2017

Déclaration préalable des élus du SNUipp-FSU AUBE.

Lire la déclaration sur <http://10.snuipp.fr>

POINT 1 : les situations particulières dans le cadre du mouvement.

La DASEN rappelle que la commission administrative paritaire émet des avis à l'issue desquels elle est amenée à prendre des décisions.

Le point 7 est avancé puisque selon l'issue du sujet à traiter, un poste pourra être libéré.

POINT 2: Affectation des personnes restées sans poste

26 collègues restent sans poste à l'issue de cette seconde phase

11 postes restent à pourvoir sans compter les fractions de postes restantes.

Admis au CRPE

70 personnes sur liste principale

- 57 en classe les lundi et mardi
- 12 en classe le jeudi et vendredi

On a fait le choix de leur faire faire des vœux sur des zones de collège et sur le secteur de Troyes et agglo.

TROYES AGGLO	43	LUSIGNY SUR BARSE	3
AIX EN OTHE	2	MARIGNY LE CHATEL	2
ARCIS SUR AUBE	7	MERY	4
BOUILLY	2	NOGENT SUR SEINE	5
BRIENNE LE CHATEAU	1	PINEY	2
BAR SUR SEINE	4	ROMILLY SUR SEINE	6
ERVY LE CHATEL	1	VENDEUVRE	1

Soit 83 berceaux possibles, on ne connaît pas encore les renouvellements possibles et les non validés du M2 à cette date.

Quand le berceau est complété par un TRS, c'est le TRS qui sera responsable de la classe.

POINT 3 : Affectation des personnes sur postes fractionnés

Le SNUipp-FSU pose le problème de la répartition des jours dans les TRS. Qui est prioritaire pour choisir quoi ? La DASEN reconnaît que c'est un problème.

Le SNUipp-FSU propose de formuler des vœux sur chaque journée de la semaine pour l'année prochaine.

POINT 4 : Affectation des PFS

POINT 5 : Tableau d'avancement à la hors classe

- 70 personnes promues.

POINT 6 : Liste d'aptitude professeur des écoles

Un collègue est promu par liste d'aptitude

CAPD MOUVEMENT (suite)

POINT 8 : Questions diverses

Information sur les demandes de DIF/ Compte personnel

On a quelques candidatures, la commission s'est réunie.

Exeat et Ineat:

La DASEN précise qu'elle se contente de faciliter les situations médicales et les rapprochements de conjoint.

Un échange avec l'Ardèche est en cours d'exécution.

Répartition des demandes de temps partiel:

- 109 demandes à 80%

Dates des journées d'accueil des PES :

- visioconférence le 28 août 2017
- rencontre avec les PEMF le 29 août 2017
- Libérés le 30 août 2017

Reste à préciser le jour de rencontre avec les organisations syndicales

Point sur les maîtres relais programmes

La DASEN précise qu'il reste des fractions de postes à pourvoir mais qu'on peut se donner jusqu'à fin août.

Rythmes scolaires:

PS : une liste de 116 écoles qui reviennent à 4 jours dès la rentrée 2017 a finalement été diffusée dans la presse locale le 17 juillet 2017. Pas sûr que les familles et les enseignants aient pu être prévenus à temps !

CONSEIL DE FORMATION

3 JUILLET 2017

Les priorités ministérielles nationales, académiques et les priorités du nouveau ministre sont nombreuses mais le temps donné pour la formation continue restreint ; de plus les animations pédagogiques font partie de ce temps, donc il ne reste plus beaucoup de journées à candidature ouverte.

Ce que l'on peut retenir

Animations pédagogiques :

Trame commune départementale avec un premier bloc de 6 à 9 h en mathématiques et bloc de 6 heures pour les publics ou thèmes spécifiques.

Formation des Néotitulaires :

Pour les NT1 (8 journées) :

3 journées d'animations pédagogiques, 2 jours de stage en tronc commun avec le secondaire en octobre, 1 journée de changement de contexte (découverte d'un autre cycle), une journée transversale sur problématique pédagogique avec l'ESPE et une journée d'analyse de pratique avec l'ESPE.

Pour les NT2 (4 journées) : 3 journées d'animations pédagogiques, 1 journée d'ouverture professionnelle (participation à un colloque ou forum)

Modules à candidature ouverte avec saisie dans GAIA :

- Prévenir les troubles musculo-squelettiques en classe – réseaux PAS (1 jour sur deux groupes différents),
- Gestion du stress dans l'exercice de sa profession – réseaux PAS (1 jour sur deux groupes),
- Faire réussir, faire comprendre au cycle 1 - IEN maternelle, Mme Thiery

(2 jours couplés au colloque maternelle, sur 3 groupes),

- Mathématiques algorithmes et géométries au cycle 2-3 (2 journées)
- Le climat scolaire au service des apprentissages (1 journée)
- Différenciation pédagogique pour public fragile – 2 jours pour deux groupes (1 groupe pour enseignants de CP et un autre groupe tout public).

La nouveauté de cette rentrée scolaire c'est iPAF pour consulter le plan de formation mais il faut toujours aller s'inscrire dans GAIA du **25 août au 18 septembre**, encore une usine à gaz....

Nous avons tous reçu un tuto dans notre boîte pro, mais si ,rappelez-vous ! c'était le 4 juillet...

L'avis des Internautes du SNU

« Je l'ai testé pour vous, c'est comme sur Amazon, on sélectionne et on met dans son panier mais c'est après que ça se gâte car il faut imprimer ou noter son panier pour aller s'inscrire sur GAIA, (pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !) Ne serait-ce pas une façon de nous dissuader de demander des stages ? De toute façon, ne vous affolez pas, il n'y a pas pléthore de propositions, comme précisé ci-dessus la formation continue est quasi inexistante. »

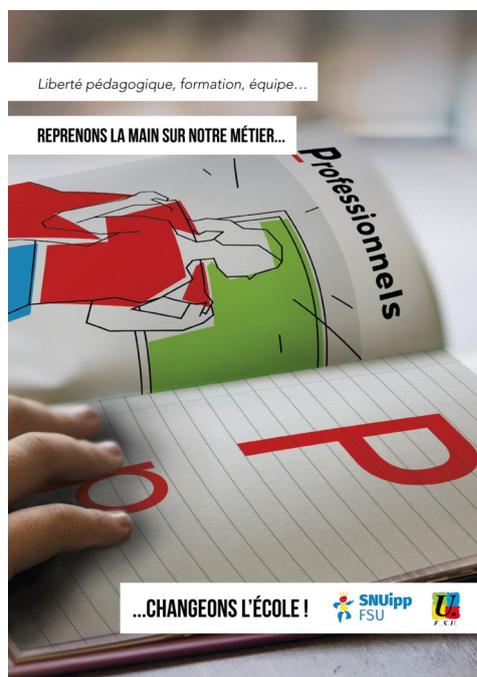
ESPE :

70 stagiaires et quelques stagiaires en renouvellement pour 20 PEMF (6 candidats reçus sur 7 cette année)

La formation continue fait partie des missions de l'ESPE mais la prise en charge des coûts pose actuellement problème dans le contexte de la mise sous tutelle de la Rectrice avec un Plan de retour à l'équilibre financier de l'Université.

Les professeurs de l'ESPE déplorent de ne pas pouvoir s'investir davantage dans la formation continue du fait des mesures financières pour le redressement de l'URCA.

CANOPE :



Proposition d'un large panel de formations **hors temps scolaire** parmi 10 thèmes : numérique, pratique pédagogique innovante, art-culture, documentation, développement des compétences professionnelles, éducation à la citoyenneté, EDD, E Twinning (avec les 35 pays européens), inclusion scolaire, encadrement.

CAPD MOUVEMENT

29 AOÛT 2017

Cette CAPD avait essentiellement pour but d'affecter les 28 collègues restés sans poste à l'issue de la seconde phase en juin.

5 Professeurs d'Ecole stagiaires ont été recrutés sur liste complémentaire pour cette rentrée. Il faudra malheureusement encore compter sur le recours à des professeurs contractuels pour combler le déficit estimé entre 10 et 15 équivalents temps pleins (ETP). La DASEN est dorénavant et déjà autorisée à en recruter 10 pour l'instant. La flexibilité s'installe !

REPLACANT(E)S

Concernant les changements d'horaires pour 33% des élèves de notre département, il est rappelé aux remplaçants la nécessité d'appliquer les dispositions de la note de service n° 2014-135 du 10-9-2014 MENESR - DGRH B1-3

Question du SNUipp-FSU

Les remplaçants rattachés administrativement à une école à 4 jours devront-ils être mobilisables chaque mercredi matin sans contrepartie de l'astreinte que cela pourrait représenter ?

N'hésitez pas à nous tenir informés de votre situation et des difficultés rencontrées.

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS : UN GUIDE DU SNUIPP-FSU POUR LA RENTRÉE

L'embauche d'enseignant-es non titulaires dans le premier degré est loin d'être un épiphénomène, centralisé à une poignée de départements largement déficitaires d'année en année. Depuis quelques rentrées, ces contractualisations ont même tendance à être favorisées, aux dépens des recrutements sur les listes complémentaires aux concours quand celles-ci ont été ouvertes.

15 contractuels avaient été recruté (e)s l'an passé dans l'Aube. Il ne seront pas automatiquement renouvelés car une priorité sera donnée aux collègues ayant échoué au concours de cet année.

A cette rentrée, et selon les premières remontées, ces embauches vont largement se généraliser et affecter des académies jusqu'à présent épargnées.

Pour répondre aux questions que seraient amenés à se poser les collègues sur leur recrutement, sur leur contrat, sur leurs conditions de rémunération ou sur leurs droits, le SNUipp-FSU publie en cette rentrée un nouveau guide spécial « *Enseignants contractuels* ».

S'adresser à la section départementale du SNUipp-FSU Aube pour plus de renseignements.

Des perspectives en demi-teinte pour les contractuels non enseignants

362 CONTRATS DE MOINS POUR L'ACADEMIE DE REIMS !

Les contractuels exercent aujourd'hui des missions primordiales à la bonne marche du service public d'éducation. Qu'ils soient accompagnants des élèves en situation de handicap, sur une aide administrative à la direction d'école (AADE), ou sur d'autres fonctions (documentation, soutien informatique...), leur apport pour l'école ne saurait être remis en cause. Leur avenir reste cependant tributaire de la mission exercée. Avec une augmentation constante du nombre d'élèves avec une notification d'aide, les contractuels sur une mission d'accompagnement pourraient être les moins mal lotis. Depuis 2014, ils sont pour la plupart embauchés sur un CDD d'AESH, avec un CDI en perspective au bout de 6 ans. Les personnes en contrat aidé sur cette même mission peuvent accéder à un CDD à l'issue de leur CUI-CAE. Mais si l'engagement de transformer 56 000 CUI en 32 000 CDD d'AESH sur 5 ans a bien été pris par le précédent gouvernement, sa poursuite reste dépendante de l'arbitrage budgétaire. Embauchés majoritairement à temps incomplet, les AESH n'ont que la précarité pour perspective. A moins que la recommandation du médiateur de l'Education nationale, dans son rapport de juin, ne soit entendue, « *pour ne conserver qu'une seule catégorie de contrat pouvant donner lieu, à terme, à la création d'un corps de la fonction publique...* »

Les AADE n'ont pas les mêmes perspectives : en juin, de nombreux départements ont signalé le non renouvellement ou la fin des contrats aidés sur cette mission. Ces personnels pâtissent à la fois de la priorité donnée à la mission d'accompagnement et du déséquilibre de programmation des emplois aidés sur 2017. Or, ils ne peuvent pas être des variables d'ajustement sur le marché de l'emploi et des garanties professionnelles doivent leur être trouvées.

La situation de notre département à la rentrée.

La DASEN a annoncé lors de la CAPD du 29 août 2017 que toutes les personnes éligibles au renouvellement ont été reconduites. Les emplois d'aide administrative aux directeur(trices) disparaissent quand les personnes occupant ces fonctions ont épuisé leurs droits ! Pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap, 19 personnes auraient été reconduites en CDI sur des contrats d'AESH.

Nous ne manquerons pas de faire le point sur cette situation dans les prochains mois afin de vérifier que tous les élèves qui en ont besoin disposent de l'accompagnement nécessaire.

Qu'en dit le SNUipp-FSU ?

Pour le SNUipp-FSU, l'école doit bénéficier de personnels formés, avec un vrai métier, un vrai statut et de véritables perspectives d'avenir.



Trompe l'œil...

Pour cette première rentrée d'une ère qui se veut nouvelle, il fallait bien sûr des mesures phares ! Quand on veut prouver qu'on est un président « ni de droite », pourquoi pas quelque chose dans les zones les plus en difficulté ? Ce sera donc les CP à 12 en REP+. Mais attention, sans aucun moyen dédié à cette mesure, faut pas pousser non plus, rappelons-nous que la redistribution n'est plus du tout tendance. On ne va pas sans cesse revenir sur le fait que la France ne peut assurer un égal accès à des conditions de vie décentes, aux soins, à la culture, aux loisirs... Ca va bien les vieilles lunes !

Les écoles devront donc utiliser les maîtres supplémentaires qui sont « recentrés » sur les CP tout en étant appelés à « maintenir l'esprit des PDMQDC » ! Comprenez qui pourra ce que signifie concrètement ce « maintenir l'esprit » alors que ce moyen, toujours étiqueté « plus de maîtres que de classes », est aujourd'hui chargé de classe au même titre que tous les maîtres de l'école. Que les équipes ne soient pas trop frustrées : tant pis pour les autres classes, tant pis pour le travail de construction du dispositif, tant pis si celui-ci est supprimé avant toute évaluation... elles doivent être habituées à ça maintenant ! Et puis notre président et notre ministre, bien au fait du fonctionnement des écoles et des classes, comprennent sûrement eux, c'est l'essentiel.

Vous avez, j'espère, remarqué à quel point notre ministre était « nouvelle ère ni de droite ». Pas de vieilles lunes dans ses discours : enfin un vrai pourfendeur de la méthode globale et du satané égalitarisme qui a tout bousillé depuis... ben j'dirai 68... c'est bien 68, non ?

En attendant, notre président nous présente bien ce qu'est :

- la redistribution tendance : réduire les impôts des plus riches
- le nouvel égalitarisme : baisse de l'APL de 5€ pour tous les bénéficiaires

Non mais qui est à 5€ près de nos jours ?

I.Desimpel

Contact

3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes

03-25-73-70-07

snu10@snuipp.fr

Blog

<http://10.snuipp.fr>

Infos

Ce journal est édité par la section du SNUipp-FSU Aube. Il est financé par les cotisations de ses adhérents.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Contactez-nous.

WELCOME !



Frédéric BABLON, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de Guadeloupe, est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aube, en remplacement de Mme Emmanuelle COMPAGNON, mutée dans le département de Meurthe-et-Moselle .

HYGIENE, SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Un registre dématérialisé à disposition de tous les personnels depuis la rentrée

Un registre santé et sécurité est réglementairement tenu à votre disposition dans votre école depuis 2011 pour vous permettre d'informer le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail **de toute situation qui pourrait porter atteinte à votre santé mentale ou physique.**

Afin de faciliter l'accès et la remontée des informations portées dans ce registre, une version en ligne est désormais accessible aux enseignant(es) depuis la rentrée sur l'intranet de l'académie de Reims à partir de l'espace **ARENA**

<https://atlantique.ac-reims.fr/registre/agent/commun/liste.php>

N.B: Le registre papier doit toutefois rester à disposition de tous les usagers de l'école.